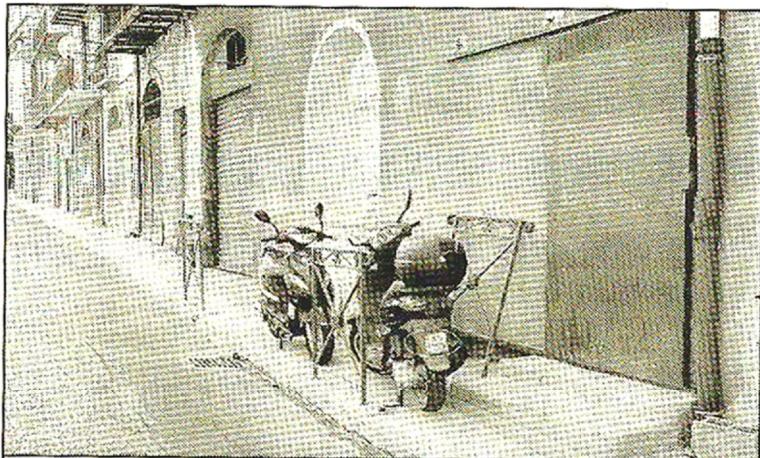


# L'Escarène

## La chasse à l'incivisme ouverte



**Difficile pour les piétons, et particulièrement avec des poussettes, de ne pas prendre de risques en empiétant sur la RD 2204 qui traverse le village. (Photo J.-P.B)**

**L**a mairie, en concertation avec la Gendarmerie nationale appelle aux règles élémentaires de civisme et du code de la route.

Il est rappelé aux automobilistes et propriétaires de deux-roues qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs et notamment sur les trottoirs de la rue du Château, axe principal du village. Pour la sécurité des piétons des enfants en particulier, la commune et la gendarmerie ont décidé que le non-respect du code de la route et l'incivisme entraîneront désormais une verbalisation systématique.